



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Desserte TGV des Ardennes

Question écrite n° 36730

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur les inquiétudes qui se diffusent dans la population ardennaise quant à la volonté de la SNCF de remettre en cause la desserte TGV de Charleville-Mézières et de Sedan alors que celle-ci a financé les premières lignes TGV en direction d'une part de Lille, d'autre part en direction de Lyon - Marseille. L'ensemble des collectivités locales de l'est de la France ont été sollicitées pour l'infrastructure du TGV Est, avec en contrepartie des engagements de dessertes. Les appuis financiers ont été versés. Aussi, il souhaite obtenir la garantie que les engagements des dessertes seront tenus par la SNCF.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36730

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2021](#), page 1661

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)